

Compte-rendu Conseil Municipal du 15 avril 2025

20h30 salle du conseil de la Mairie de Cussey-Sur-l'Ognon

Présents (7) : Gildas DUCHENE, Jean-François MENESTRIER, Elisabeth RABOLIN, Elisa RENAUD, Bertrand RUHIER, Sylvaine STREIT, Etienne VUILLEMIN

Absents excusés (5) : Aude BETTINELLI, Jean-Marc FEVRE, Laurence RICQ, Alexandre SOUL, Sébastien THIBAUD

Pouvoirs (4) : Aude BETTINELLI donne pouvoir à Sylvaine STREIT
Laurence RICQ donne pouvoir à Jean-François MENESTRIER
Alexandre SOUL donne pouvoir à Élisabeth RENAUD
Sébastien THIBAUD donne pouvoir à Bertrand RUHIER

Secrétaire de séance : Sylvaine STREIT

Ouverture de séance : 20h35

Le Maire énonce les points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024- budget communal
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024- budget bois
- Affectation des résultats 2024- budget communal
- Affectation des résultats 2024- budget bois
- Vote des taux d'impositions locales 2025
- Vote du budget primitif 2025- budget communal
- Vote du budget primitif 2025- budget bois
- Devis radiants gaz église
- Devis copeaux aires de jeux
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024- budget communal

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la présidence de Sylvaine STREIT (président ad'hoc désigné pour la séance) ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	438 085,05€	733 899,44€	1 171 984,49€
	Recettes réalisées	298 692,07€	693 190,13€	991 882,38€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	206 342,67€	877 419,61€	1 083 762,28€
	Dépenses réalisées	132 533,40€	731 940,92€	864 474,32€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	166 158,67€	-38 750,61€	127 408,06€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-229 742,38€	150 214,52€	-79 527,86€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-63 583,71€	111 463,91€	47 880,20€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-63 583, 71€	111 463,91€	47 880,20€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le CFU 2024- budget communal.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024- budget bois

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la présidence de Sylvaine STREIT (président ad'hoc désigné pour la séance).

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0€	17 200,00€	17 200,00€
	Recettes réalisées	0€	17 302,67€	17 302,67€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0€	24 952,00€	24 952,00€
	Dépenses réalisées	0€	17 624,98€	17 624,98€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0€	-322,31€	-322,31€

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2025

Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0€	62 236,33€	62 236,33€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0€	61 914,02€	61 914,02€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0€	61 914,02€	61 914,02€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le CFU 2024- budget bois.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Affectation des résultats 2024- budget communal

Excédent de fonctionnement (RAR Compris)	111 463,91 €
Déficit d'investissement (RAR Compris)	-63 372,51 €

La section de fonctionnement présente un excédent de **111 463,91 €** qui devra être ventilé pour équilibrer le budget communal en sections de fonctionnement **et** d'investissement.

La section d'investissement présente un **déficit** de **63 372,51 €** à équilibrer par l'intermédiaire des excédents de fonctionnement au **chapitre 10 (article 1068) des recettes d'investissement.**

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Affectation des résultats 2024- budget bois

Excédent de fonctionnement (RAR Compris)	61 914,02 €
Excédent d'investissement (RAR Compris)	- €

La section de fonctionnement présente un excédent de **61 914,02,50 €** qui devra être ventilé pour équilibrer le budget bois en sections de fonctionnement **et** d'investissement.

La section d'investissement présente un excédent de **0€.**

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Vote des taux d'impositions locales 2025

Les prévisions de revenus liés aux taxes foncières et d'habitation montrent une augmentation mécanique de ceux-ci en 2024. La prévision est évaluée à **363 781 €** en 2025.

Les Conseillers Municipaux doivent décider de voter un taux égal au taux de référence ou choisir d'effectuer une modification de ce dernier.

Le taux de référence proposé pour collecter 23 000 € de plus sur les propriétés bâties est de 32.50%.

Les taux votés pour 2025 seront donc les suivants :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 32.50%
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 27.29%
- Taxe d'Habitation (TH) : 10.77%

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'augmentation du taux de référence.

Vote du budget primitif 2025- budget communal

Préambule

D'importants travaux de voirie ont été exécutés en 2024 pour un montant 189 444,73 €. Le lancement des études liées à la réhabilitation du cœur du village et en particulier de l'ancien presbytère a été initié. Ceci se poursuivra en 2025 avec un démarrage des travaux en 2025. L'installation du service postal a également été menée en 2023.

En fonctionnement

Les coûts de fonctionnement sont importants en lien avec la compensation de service de personnels titulaires par des personnels extérieurs. Une importante augmentation du coût de l'énergie et des fluides est également à noter. Enfin, le coût du service périscolaire a fortement augmenté les coûts de fonctionnement depuis 3 ans.

En investissement

Le budget présenté en 2025 ne fait apparaître que des investissements imposés par les besoins immédiats, à savoir;

- Travaux de voirie programmés avec GBM (18 000€) ;
- Création d'une mise à l'eau prévue sur les budgets 2020-2023 (36 000€ dont 15 000€ de subvention) ;
- Rénovation phonique de la salle de convivialité et travaux dans les bâtiments communaux (9 000€) ;

- Matériel informatique pour les écoles et la mairie (2 200€) ;
- Matériels d'entretien pour services communaux (6 000€) ;
- Remplacement d'un véhicule utilitaire pour les travaux communaux (40 000€) ;
- Frais d'études pour le projet Presbytère (38 000€) ;

Le projet Presbytère doit encore faire l'objet d'une consolidation financière. En conséquence, un budget rectificatif sera opéré une fois la consolidation réalisée.

Section de fonctionnement

La section d'investissement nécessite un versement de la section de fonctionnement au titre de l'opération 1068 du chapitre 10 de la section des recettes d'investissement.

Somme à verser obligatoirement au 1068	
Dépenses + RAR + 001 Investissement	63 583,71 €
RAR Recettes	0,00 €
Minimum à reporter au 1068	63 583,71 €

La somme de **63 583,71 €** est ainsi versée au 1068 du chapitre 10 de la section des recettes d'investissement sur le budget communal 2025.

Il en résulte un excédent antérieur de fonctionnement reporté de l'année 2024 d'un montant de **47 880,20 €** au titre du chapitre **002 des recettes de fonctionnement**.

Section de fonctionnement

On présente dans le Tableau récapitulatif 1 la ventilation du fonctionnement sur le budget communal primitif 2025.

Fonctionnement			2025		
DEPENSES	Article	Désignation	RAR	Proposition	Vote
	011	Charges à caractère général	0,00 €	303 106,00 €	303 106,00 €
	012	Charges personnel	0,00 €	169 360,00 €	169 360,00 €
	014	Atténuations de produits	0,00 €	80 275,00 €	80 275,00 €
	022	Dépenses imprévues Fonct	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	023	Virement à la section d'investissements	0,00 €	180 240,74 €	180 240,74 €
	042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	42 785,92 €	42 785,92 €
	65	Autres charges gestion courante	0,00 €	58 650,00 €	58 650,00 €
	66	Charges financières	0,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
	67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	0,00 €	200,00 €	200,00 €
Total Dépenses			0,00 €	845 617,66 €	845 617,66 €

RE-CETTE	Article	Désignation	RAR	Proposition	Vote
	002	Excédent antérieur reporté Fonc		47 880,20 €	47 880,20 €

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2025

013	Atténuations de charges	0,00 €	8 200,00 €	8 200,00 €
042	Opérations d'ordre entre section		43 976,92 €	43 976,92 €
70	Produits des services	0,00 €	29 435,00 €	29 435,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €	135 617,87 €	135 617,87 €
731	Fiscalité locale		399 221,00 €	399 221,00 €
74	Dotations et participations	0,00 €	83 855,00 €	83 855,00 €
75	Autres produits gestion courante	0,00 €	138 000,00 €	138 000,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprises sur provisions		0,00 €	
Total Recettes		0,00 €	886 185,99 €	886 185,99 €

Section d'investissement

On présente dans le Tableau récapitulatif 2, la ventilation des investissements sur le budget communal primitif 2025.

Investissement		2025		
Article	Désignation	RAR	Propositions	Voté
001	Soldes d'exécution d'inv. Reporté	- €	63 583,71 €	63 583,71 €
020	Dépenses imprévues Inv	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	- €	43 976,92 €	43 976,92 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
10	Dotations Fonds divers Réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
16	Remboursement d'emprunts	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	38 830,44 €	38 830,44 €
204	Subventions d'équipement versées	- €	55 663,14 €	55 663,14 €
21	Immobilisations corporelles	- €	95 802,72 €	95 802,72 €
22	Immos reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
27	Autres immos financières	- €	- €	- €
Total Dépenses		0,00 €	327 856,93 €	327 856,93 €

Article	Désignation	RAR	Propositions	Voté
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonct.	- €	180 240,74 €	180 240,74 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	- €	42 785,92 €	42 785,92 €

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2025

041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
10	Dotations Fonds divers Réserves	- €	89 830,27 €	89 830,27 €
13	Subventions d'investissement	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
27	Autres immos financières	- €	- €	- €
Total Recettes		0,00 €	327 856,93 €	327 856,93 €

Le budget communal en section d'investissement est équilibré pour un montant de **327 856,93€**.

Le budget communal est en suréquilibre d'un montant de **40 568,33 €** pour un budget en dépenses de **845 617,66€** et en recettes de **886 185,99€** sur la section de fonctionnement et équilibré sur la section d'investissement.

Vote des propositions relatives aux tableaux 1 et 2 pour le budget primitif communal en 2025.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Vote du budget primitif 2025- budget bois

Section de fonctionnement

La section d'investissement ne nécessite pas un versement de la section de fonctionnement au titre de l'opération 1068 du chapitre 10 de la section des recettes d'investissement.

Somme à verser obligatoirement au 1068	
Dépenses + RAR + 001 Investissement	0,00 €
RAR Recettes	0,00 €
Minimum à reporter au 1068	0,00 €

Aucune somme n'est ainsi versée en 1068 au titre du chapitre 10 de la section des recettes d'investissement sur le budget bois 2025.

Il en résulte un excédent antérieur de fonctionnement reporté de l'année 2024 d'un montant de **61 914,02 €** au titre du chapitre **002 des recettes de fonctionnement**.

Aucune modification d'importance n'est prévue sur ce budget en 2025 à l'exception d'un virement de **50 000€ au budget communal**. Les flux financiers sur le budget bois restent constants et associés à des dépenses de fonctionnement sur l'entretien et la vente des

produits forestiers.

Fonctionnement			2025		
DEPENSES	Article	Désignation	RAR	Proposé	Voté
	011	Charges à caractère général	0,00 €	18 225,00 €	18 225,00 €
	022	Dépenses imprévues Fonct	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	65	Autres Charges diverses de gestion courante	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
	67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total Dépenses				68 225,00 €

RECETTES	Article	Désignation	RAR	Proposé	Voté
	002	Excédent antérieur reporté Fonc	0,00 €	61 914,02 €	61 914,02 €
	70	Produits des services	0,00 €	17 400,00 €	17 400,00 €
	73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Recettes				79 314,02 €	79 314,02 €

Section d'investissement

On présente dans le Tableau récapitulatif 4, la ventilation des investissements sur le budget bois primitif 2025.

Investissement			2025		
DEPENSES	Article	Désignation	RAR	Proposition	Vote
	001	Soldes d'exécution d'inv. Reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	020	Dépenses imprévues Inv	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	16	Remboursement d'emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	22	Immos reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	27	Autres immos financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total Dépenses				0,00 €

RECETTES	Article	Désignation	RAR	Proposition	Voté
	001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	021	Virement de la section de fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

040	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immos financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Recettes			0,00 €	0,00 €

Le budget bois en section d'investissement est équilibré pour un montant de **0,00 €**.

Le budget bois est en suréquilibre d'un montant de **11 089,02 €** sur la section de fonctionnement et équilibré sur la section investissement.

Vote des propositions relatives aux tableaux 3 et 4 pour le budget primitif bois en 2025.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Devis radiants gaz église

Une révision des radiants gaz de l'église est nécessaire. Trois devis ont été demandés pour procéder à cette révision :

- Entreprise Pouget
- Entreprise Demouge
- Entreprise Qualigaz

L'entreprise Demouge propose une intervention à 1 158,00 €HT (1 389,60€ TTC).

L'entreprise Pouget propose qu'il y ait d'abord un contrôle de ces radiants et de l'installation du chauffage de l'église par Qualigaz pour ensuite faire la révision.

L'entreprise Qualigaz a donc adressé une offre à 508.20 €HT (609,84€ TTC). Il faudra ajouter à cette somme l'intervention de l'entreprise Pouget qui n'a pas encore rendu sa proposition tarifaire.

Le conseil propose de choisir l'entreprise Demouge qui comprend l'expertise et l'entretien.

Il est à noter que ce choix sera soumis au Conseil Municipal d'Etuz pour validation en raison du partage du bien et des frais entre les deux communes.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Devis copeaux aires de jeux

Lors du contrôle annuel des aires de jeux de la commune, il a été signalé nécessaire d'ajouter des copeaux de bois au niveau de 2 espaces des aires de jeux (Pyracord et balançoire en nid).

Un devis a été sollicité pour la fourniture et livraison de 20 m³ de copeaux de bois spécial aire de jeux (pour sol amortissant) à la scierie Cuche.

Le devis s'élève à 1 230 €HT (1 476,00€ TTC).

Le conseil décide d'attendre un autre devis pour comparer et délibérer.

Le vote est donc reporté au prochain Conseil Municipal.

Fin de séance : 22h50



The image shows two blue ink signatures and a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE CUSSEY-SUR-COUGNON * Doubs *". The signatures are written in blue ink and are positioned to the left of the stamp.